

Ce module d'orientation personnalisé permet, pour les collectivités, d'apporter une réponse aux souhaits d'évolution professionnelle des agents. Il s'inscrit dans le cadre d'une recherche de mobilité, d'un re-positionnement lié à des évolutions de services, d'une situation professionnelle difficile ou d'une nécessité de changer de métier

### OBJECTIFS

Analyse du parcours professionnel et des compétences de la personne  
Recherche de pistes d'évolution et élaboration de scénarios professionnels tenant compte de la pertinence et du réalisme des propositions

### PUBLIC

Agents titulaires ou non titulaires de la fonction publique territoriale des communes ou organismes intercommunaux du Pays Voironnais  
**Pré requis** : pas de pré requis spécifique mais sur prescription du service Ressources Humaines du Pays Voironnais (service mobilité du Pays Voironnais)

**Délai d'accès** : un premier rendez-vous est proposé dans les 20 jours

### DUREE ET RYTHME :

Le calendrier est défini en fonction des besoins du candidat.

**De 15 à 20h - Entre 3 et 6 mois selon calendrier défini**

Parcours de formation individualisé  
Formation présentielle et/ou à distance

### LIEU DE FORMATION :

MIFE Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Voironnais et Sud Grésivaudan  
Immeuble Le Quartz  
40, Rue Mainssieux – CS 80363  
38516 VOIRON cedex

### TARIFS :

Selon la convention collective territoriale du territoire du Pays Voironnais.  
Des solutions de financement existent  
Contactez-nous  
**Forfait de 600 euros**

### CONTACT :

GODET Marie-Christine  
Adresse : 40, Rue Mainssieux  
CS 80363 - 38516 VOIRON cedex

### MODALITÉS D'ACCÈS

#### INSCRIPTION :

Tel/mail : 04 76 93 17 18  
marie-christine.godet@paysvoironnais.com

#### ACCESSIBILITÉ :

Les besoins des personnes en situation de handicap sont identifiés et pris en compte.  
Accessible à toute personne en situation de handicap - Bus et Gare SNCF à proximité – Parkings payants  
Places de stationnement adaptées

### CONTENU

**Organisation du bilan professionnel adaptée en durée et en contenu aux caractéristiques de la personne et aux objectifs du bilan**

**Une phase préliminaire qui a pour objet de :**

- Préciser la demande
- Informer sur la démarche du Bilan Professionnel
- Vérifier la pertinence de la demande
- Programmer la prestation (calendrier, rythme, ...) si la personne est prête à s'engager

**Une phase d'investigation composée :**

**d'entretiens d'accompagnement individuels** d'orientation approfondie, comprenant des entretiens et un travail sur les outils et tests d'orientation

- Entretiens de 1 à 2 heures chacun toutes les semaines ou tous les 15 jours.
- Nombre d'entretiens variables selon les personnes

**Une phase de conclusion :**

**Élaboration et remise d'un document de synthèse**

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

*La personne est actrice de son parcours, et créatrice de son devenir professionnel, elle va mobiliser au fil de ses expériences, différents apprentissages et acquérir de nouvelles compétences*

Le participant est accompagné par un conseiller/référent unique, expert en orientation professionnelle, tout au long de son parcours

L'accompagnement s'organise sous forme d'entretiens individuels (en présentiel et/ou à distance)

- Entretiens d'exploration
- Entretiens d'explicitation
- Travail sur outils, tests

La prestation est adaptée à la situation et aux besoins des personnes

### OUTILS

Tests de personnalité, questionnaires et grilles d'intérêts, de valeurs et de motivation professionnelle, analyse de parcours

Tests d'orientation numériques

Salle de documentation

### ÉVALUATION

Tout au long du parcours en fonction des objectifs définis lors des entretiens :

Document de synthèse remis au participant. Réalisation avec l'accord de l'agent d'un bilan tripartite avec l'agent, le service RH et le responsable de service.

Enquête de satisfaction